

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Jopo Film

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0019757-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0019757-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Jopo Film
IO Super Dip
Barrera Dip

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ITW Novadan ApS
	Adresse	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark
Numéro de l'autorisation	EU-0019757-0000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0019757-0002	
Date de l'autorisation	07/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/03/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Novadan ApS
Adresse du fabricant	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Marcus Research Laboratory, Inc.
Adresse du fabricant	Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Hnos Amunátegui 178 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin n° 499 1100000 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4, Las Condes 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Nueva Victoria 5090000 Usine Pedro de Valdivia Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1,42
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,298

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur
Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

	Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) - Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivée et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.
Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.
Produit classé parmi les déchets dangereux : non
Emballage classé parmi les déchets dangereux : non
Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques
Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.
Température de stockage : entre 0 et 30 °C
Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 2 : 4 à 5